

Centrale à béton :

RECY
 REIMS/PRUNAY
 REIMS/SAINT-BRICE-COURCELLES
 SAINTE MENEHOULD
 SOIGNY-AUX-MOULINS

MR Maizieres

4 chemin de la porte
 06.70.59.15.59

51400 Bouy

Certification des 5 centrales à béton NF EN206

N° SYDEREP : FR300711_04QXJM

N° TVA : FR35 328069463

DATE	FACTURE	N° CLIENT	REFERENCE	COMMERCIAL
30/04/2025	F01250400487	412700	F01250400487	

Code	Libellé Article	Qté	U	PRIX HT	TOTAL HT	TVA
CHANTIER	Maizieres					
NJB253A280	C25/30 XF1 S3 Dm20 CEM2 280	8	M3	140.00	1,120.00	20 %
504	CONTRIB ENVIRON	8	UN	1.50	12.00	20 %
505	HAUSSE ENERGIE	8	UN	2.50	20.00	20 %
552	REP	8	UN	1.68	13.44	20 %
	VB KOLB					
	Règlement le 15/04/2025 du montant : 1398.53 € par :					
	VB AVANT LIVRAISON					

Mode de règlement : VB AVANT LIVRAISON

Echéance : 30/04/2025

Domiciliation

BANQUE SG REIMS ENTREPRISES
 IBAN FR76 3000 3036 2400 0200 0456 420 - BIC SOGEFRPP
 OPTION TVA SUR LES DEBITS

Total HT :	1,165.44 €
Total TVA :	233.09 €
Total TTC :	1,398.53 €
RESTE A PAYER :	0.00 €

ATTENTION : Nous vous demandons de RESPECTER ABSOLUMENT L'ECHEANCE INDIQUEE en application de la loi de modernisation du 04.04.2008 ; PENALITES DE RETARD au taux BCE + 10 points sans pouvoir être inférieur à 3 fois le taux légal. AUCUN ESCOMPTE NE SERA ACCORDE POUR REGLEMENT ANTICIPE. Tout professionnel en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à l'égard du créancier, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 €. Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, le créancier peut demander une indemnisation complémentaire sur justification.

Facture

N° Facture	Référence	Date du document	N° Client	Nom du client
F01250400487	F01250400487	30/04/2025	412700	CLIENTS AU COMPTANT NON A

Détail des livraisons

Date	N° BL	Code client	Code article	Désignation	QTE	Unité
Chantier : 270356 Maizieres						
29/04/2025	008805687	412700	NJB253A280	C25/30 XF1 S3 Dm20 CEM2 280	8	M3
29/04/2025	008805687	412700	552	REP	8	UN